

Chapitre 5 : Voter : une affaire individuelle ou collective ?

Comprendre (programme officiel) :

- Être capable d'interpréter des taux d'inscription sur les listes électorales, des taux de participation et d'abstention aux élections.
- Comprendre que la participation électorale est liée à divers facteurs inégalement partagés au sein de la population (degré d'intégration sociale, intérêt pour la politique, sentiment de compétence politique) et de variables contextuelles (perception des enjeux de l'élection, types d'élection).
- Comprendre que le vote est à la fois un acte individuel (expression de préférences en fonction d'un contexte et d'une offre électorale) et un acte collectif (expression d'appartenances sociales).
- Comprendre que la volatilité électorale revêt des formes variées (intermittence du vote, changement des préférences électorales) et qu'elle peut refléter un affaiblissement ou une recomposition du poids de certaines variables sociales, un déclin de l'identification politique (clivage gauche/droite notamment) et un renforcement du poids des variables contextuelles.

Notions du chapitre : Abstention électorale, Comportement électoral, volatilité électorale, Participation électorale, Taux d'abstention, Taux de participation

Consignes : Visualisez les **4 vidéos** pour répondre aux questionnaires correspondants avant de venir en cours de S.E.S. Une mise en commun de vos réponses et de vos questions sera faite en cours. Vous trouverez les liens après les questions sur le site :

<https://battujcsiteses.com/Premiere/Premiere.html>

1) Comment expliquer la participation électorale ?

Questionnaire accompagnant la 1ere vidéo en ligne : La mesure de la participation électorale

- 1) Comment définir la participation électorale ?
- 2) Quelles sont les conditions de la participation électorale ?
- 3) Pourquoi tous les électeurs ne vont pas voter ?
- 4) Comment définir l'abstention ?
- 5) Quelles sont les deux formes de l'abstention ?

Adresse vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=PZunOI-XVFE>

Questionnaire accompagnant la 2eme vidéo en ligne : Les déterminants de la participation électorale

- 1) Quels sont les deux grands déterminants de la participation électorale ?
- 2) Comment expliquer la mal inscription ?
- 3) Comment expliquer la non inscription ?
- 4) Rappelez les deux formes de l'abstention.
- 5) Quelles en sont les différentes explications ?

Adresse vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=feLeN6SvGb8>

2) Comment les électeurs décident-ils de leur vote ?

Questionnaire accompagnant la 3eme vidéo en ligne : Les déterminants du vote

- 1) Quels sont les deux grands modèles explicatifs du vote ?
- 2) Pour le 1er modèle, quelles sont les deux explications du vote ?
- 3) Pour le 1er modèle, quelles sont les deux types d'électeur ?
- 4) Définissez la notion de variables lourdes et citez leurs différentes formes.
- 5) Qu'est-ce que le vote de classe ? Comment évolue-t-il ?
- 5) Pour le 2eme modèle, quelles sont les explication du vote ?
- 6) Définissez les notions de rationalité et d'individualisme.
- 7) Comment s'applique la rationalité de l'électeur ?
- 8) Quel acteur peut influencer le choix de l'électeur et comment ?

Adresse vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=2DnomIvRBnE>

3) Comment analyser la volatilité électorale ?

Questionnaire accompagnant la 4eme vidéo en ligne : La volatilité électorale

- 1) Comment définir la volatilité électorale ?
- 2) Quelles sont les deux formes de la volatilité électorale ?
- 3) Quelles en sont les causes ?
- 4) Expliquez le clivage gauche / droite.
- 5) Comment évolue ce clivage ?

Adresse vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=4i6LNpFTgb8>

L'ESSENTIEL : VOTER : UNE AFFAIRE INDIVIDUELLE OU COLLECTIVE ?

1) Comment expliquer la participation électorale ?

En France, le droit de vote ne concerne pas tous les habitants : « Sont électeurs [...] tous les nationaux français majeurs des deux sexes, jouissant de leurs droits civils et politiques » (article 3 de la Constitution). Le taux d'inscription mesure la part des personnes inscrites sur les listes électorales parmi les électeurs potentiels. La participation électorale dépend donc du nombre de personnes inscrites sur les listes. En France, en 2017, lors des élections présidentielle et législatives, 9 électeurs sur 10 ont participé à au moins un des quatre tours. Néanmoins, la participation électorale a tendance à baisser ces dernières décennies et l'abstention augmente. Ainsi, plus de 50 % des électeurs ne sont pas allés voter au premier tour des élections législatives de 2017.

De nombreuses analyses ont montré l'importance des facteurs sociaux en matière de participation aux élections. Ainsi, les personnes âgées et plus diplômées participent davantage que les jeunes, les personnes ayant un faible niveau de diplôme et les personnes précaires. L'abstention peut alors refléter le faible degré d'intégration sociale de certaines franges de la population. Ces individus témoignent d'un faible intérêt pour la politique en raison de leur moindre sentiment de compétence. Ce sentiment de compétence politique repose principalement sur des ressources (maîtrise du langage, connaissances des institutions, des programmes...) inégalement distribuées en fonction du niveau de diplôme.

Néanmoins, ces facteurs sociaux ne suffisent pas à expliquer le niveau croissant d'abstention en France. Des facteurs contextuels influent aussi sur la participation électorale. Ainsi, la participation diffère selon le type d'élection (élections présidentielles, législatives, européennes et municipales), et en fonction de la perception de l'enjeu du scrutin compte tenu du contexte économique ou politique. Par exemple, les périodes de récession économique qui font suite aux crises voient souvent l'abstention s'accroître, de même que la probabilité forte de victoire d'un parti ou la personnalité peu clivante des candidats peuvent faire croître l'abstention.

2) Comment les électeurs décident-ils de leur vote ?

Le vote est un acte collectif en ce qu'il reflète les appartenances sociales des individus. En votant, l'électeur exprime un choix, largement orienté par son appartenance sociale. L'origine sociale, le statut socioprofessionnel n'influencent pas directement le vote, mais modèlent les valeurs des individus, leurs préférences pour la gauche ou pour la droite, leur attirance pour un parti donné. Celles-ci déterminent à leur tour leurs perceptions politiques et influencent leur vote. En effet, les enquêtes ont montré que les variables sociodémographiques ou socioculturelles (le sexe, l'âge, la religion, le groupe socioprofessionnel...) structurent l'identification politique et les préférences partisans des individus (attachement à un parti, positionnement sur le clivage gauche-droite). Ainsi, presque la moitié des électeurs votent à gauche ou à droite comme leurs parents.

Mais le vote est également un acte individuel. Il est tout autant l'expression des préférences des électeurs en fonction d'un contexte (économique et social, national ou international...) mais aussi en fonction de l'offre électorale (programmes des partis, nombre et personnalités des candidats...). Ainsi, le vote des électeurs se détermine également selon les caractéristiques de chaque élection, telles que la nature du scrutin, les candidatures, la conjoncture économique et politique dans laquelle elle se déroule et les enjeux de la campagne.

3) Comment analyser la volatilité électorale ?

Depuis les années 1980, on observe des phénomènes croissants d'instabilité du vote. En effet, une proportion de plus en plus élevée d'électeurs ne vote plus systématiquement : on parle de vote intermittent. Ainsi, aux élections de 2017, le vote systématique ne concernait que 35,5 % des électeurs alors que le vote intermittent représentait un électeur sur deux. La volatilité électorale ne se traduit pas seulement par le passage du vote à l'abstention entre deux scrutins mais aussi par le fait de voter pour un autre camp ou parti. En effet, les électeurs ne conservent plus systématiquement leur vote d'une élection à l'autre : sur 100 électeurs de François Hollande au premier tour de l'élection présidentielle de 2012, seulement 13 ont voté pour le candidat du même parti (Benoît Hamon, PS) et 39 ont voté pour Emmanuel Macron lors du premier tour de l'élection présidentielle de 2017.

Cette volatilité électorale multiforme peut s'expliquer par les transformations sociales (développement des classes moyennes et hausse du niveau de diplôme) qui modifient les comportements électoraux recomposant ou affaiblissant le poids des variables sociales (sexe, âge, catégorie sociale, niveau de diplôme...). De plus, elle peut être analysée comme le reflet d'une moindre identification politique des électeurs qui, plus libres de leur choix, se détermineraient en fonction de variables contextuelles. Ainsi, on constate qu'en 2016, 35 % des électeurs déclarent n'avoir aucune proximité partisane, soit une proportion presque trois fois plus élevée qu'en 2008. De plus, le contexte des élections (attentats, faible croissance et chômage de masse...) et leurs enjeux (barrage républicain au FN au second tour de l'élection présidentielle) tendent à expliquer cette volatilité.

Les notions à connaître

Taux d'inscription : Il mesure la part des inscrits sur les listes électorales parmi les électeurs potentiels.

Participation électorale : Désigne l'acte de voter. Elle comprend donc les suffrages exprimés, les votes blancs et votes nuls,

Taux de participation : Il mesure le rapport, exprimé en pourcentage, entre le nombre de votants et le nombre d'inscrits.

Abstention électorale : Désigne le fait qu'un électeur inscrit sur les listes électorales ne se déplace pas pour aller voter.

Taux d'abstention : Il mesure le rapport, exprimé en pourcentage, entre le nombre d'abstentionnistes et le nombre d'inscrits.

Degré d'intégration sociale : Mesure la force du partage de valeurs et buts communs entre individus membres d'un même groupe social ou d'une société.

Compétence politique : Ensemble des connaissances linguistiques, conceptuelles, théoriques et

pratiques permettant d'émettre des jugements politiques et d'adopter des comportements politiques.

Appartenances sociales : Désigne le fait que les individus soient membres d'un groupe social (selon leur âge, sexe, groupe socioprofessionnel, niveau de diplôme...).

Clivage gauche-droite : Système de classement politique par opposition qui permet aux électeurs et aux partis de se situer dans l'offre politique.

Offre électorale : Ensemble des programmes, candidats et partis en compétition lors d'une élection.

Vote intermittent : Désigne le fait de ne pas voter systématiquement à tous les scrutins. Cela correspond donc aux comportements électoraux consistant à alterner vote et abstention.

Volatilité électorale : Changement de comportement électoral entre deux élections (vote intermittent, changement de choix électoral).

Variables sociales : Désignent le sexe, l'âge, le niveau de diplôme, le statut professionnel, le groupe socioprofessionnel...

Identification politique : Fait d'appartenir ou de se considérer comme proche d'une tendance ou d'un parti politique.

Variables contextuelles : Ensemble des éléments du contexte politique influençant la participation électorale et le vote (types d'élections, enjeux, offre électorale...).

Attention aux notions : Ne pas confondre :

Non-inscription et mal-inscription : Les électeurs et électrices non inscrits ne figurent sur aucune liste électorale. Il leur est par conséquent impossible de pouvoir voter, où que ce soit sur le territoire français.

Les électeurs et électrices mal inscrits sont bel et bien inscrits sur les listes électorales, mais ce sont celles d'un lieu qui n'est pas celui du bureau de vote le plus proche de leur domicile actuel. La mal-inscription est très souvent liée à la mobilité géographique. Par exemple, un individu oublie de s'inscrire sur les listes électorales du bureau de vote le plus proche après un déménagement, ou encore déménage après la clôture des inscriptions pour le scrutin suivant.

Les différentes formes de volatilité électorale : La volatilité électorale est un concept, qui peut désigner des phénomènes très divers dans leur nature :

- l'évolution des intentions de vote des électeurs et électrices au cours d'une campagne électorale donnée ;
- les mécanismes de transferts de voix entre les différents tours d'une élection, notamment quand le « premier choix » des électeurs et électrices se trouve éliminé ;
- les trajectoires de vote des électeurs et électrices entre plusieurs consultations successives (par exemple entre deux élections présidentielles). Cette dernière forme de volatilité est celle qui focalise le plus l'attention médiatique. Cependant, elle est difficile à mesurer : l'offre politique change d'une élection à une autre.

